Image not found or type unknown

Prime Ségur pour les secrétaires médicales du privé

Par **Aimy**, le **19/02/2022** à **21:07**

Bonjour,

Est-ce que quelqu'un saurait me dire où en est la prime Ségur pour les secrétaires médicales de médecins généralistes (privé) ?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **20/02/2022** à **13:48**

Bonjour

D'après ce que l'on sait, la dite "prime" (augmentation de salaire) ne concerne effectivement pas toutes les activités, mais celles qui sont sur le devant, au contact direct avec les personnes à soigner ou accompagner.

Citation:

Travailleurs sociaux employés par des structures associatives non lucratives, considérés comme « non-soignants », tels que les psychologues, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, moniteurs d'ateliers, techniciens d'intervention sociale... Ils remplissent des missions sociales financées par les pouvoirs publics, dans le champ de l'aide aux sans-abri, aux personnes handicapées, aux enfants en danger ou aux femmes victimes de violences, par exemple

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés